



Montreuil, le 21 mars 2019

Monsieur le Directeur général,

L'intersyndicale des douanes vous a fait parvenir une contre-proposition le 17 mars. Elle est restée sans réponse à ce jour malgré votre appel téléphonique hier à toutes les organisations syndicales qui n'ont pas manqué de vous rappeler les revendications.

Les personnels sont en attente de cette réponse.

Nous ne pouvons imaginer que les ordres de menaces de sanctions, intimidations, pressions et autres actions qui consisteraient à interdire aux douaniers de faire leur travail de manière consciencieuse seraient votre seule réponse. Pire, l'arrivée des forces de l'ordre sur certains points de contrôles douaniers a provoqué de vives réactions d'incompréhension. Deux syndicats policiers ont d'ailleurs réagi pour s'insurger de devoir se soumettre à ce genre de procédés.

Tous les douaniers vivent très mal cette situation. Il est absolument inconcevable qu'une administration qui exerce des missions régaliennes de l'État soit traitée de la sorte. Comment peut-on, en qualité de Directeur général, tenter d'étouffer de légitimes revendications maintes fois exprimées, par la répression ?

Nous vous demandons très solennellement d'intervenir pour faire cesser ces pressions. Des traces indélébiles pourraient entacher les futures relations hiérarchiques si tel n'était pas le cas.

Nous renouvelons par la présente notre volonté de pouvoir aller porter, dans une négociation, les revendications des douaniers et, dans l'attente, de revenir immédiatement à un climat plus serein, dans l'intérêt de la douane et des douaniers.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Directeur général, nos salutations respectueuses.

L'intersyndicale